



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 28 novembre 2018

Communiqué du rectorat Ouverture des établissements scolaires le jeudi 29 novembre 2018

Le recteur de l'académie réaffirme avec conviction et force l'importance pour les élèves de reprendre aux plus vite les apprentissages scolaires.

Il prend acte de la décision de plusieurs communes de fermer leurs écoles.

En accord avec les maires, les écoles des communes de Saint-Denis et de Sainte-Rose seront ouvertes.

Concernant les collèges et lycées publics et privés sous contrat de l'académie, le recteur informe les familles et les personnels, de leur ouverture pour la journée du jeudi 29 novembre 2018.

Les établissements accueilleront les personnels et les élèves pouvant s'y rendre en tenant compte des difficultés de circulation et des consignes de sécurité du Préfet. Les familles seront informées directement par chaque établissement des modalités d'ouverture et des dispositions prises pour leur fonctionnement et l'accueil des élèves.

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.

Contact Presse

Service Communication du rectorat
Tél. : 0262 48 14 43 – GSM : 0692 42 42 68
ce.communication@ac-reunion.fr

